



Sainte-Cécile-de-Milton

NOTRE

Actualité

EDITION / N° 66 / AOÛT 2020

À mettre à votre agenda!

MERCREDI 14 OCTOBRE 2020, 19H00

CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

POUR TOUS!

GRATUIT



Propulsé par  **Fonds Éco IGA**
Par le Jour de la Terre™

**Conférence À vos frigos :
Des astuces pour contrer
le gaspillage alimentaire.**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE avant le 1er octobre. Places limitées

vicommunautaire@miltonqc.ca ou 450-378-1942 poste 126

*****Le port du masque pour circuler à l'intérieur et la désinfection des mains à l'entrée sont obligatoires*****

Venez assister à la conférence « À vos frigos » présentée par un(e) expert(e) en lutte au gaspillage alimentaire du Jour de la Terre. Au menu : une heure de discussion autour des enjeux entourant le gaspillage alimentaire, ainsi que des trucs et astuces à mettre en pratique à la maison, au bureau et dans toutes vos recettes!

Le programme « À vos frigos » rendu possible grâce aux Fonds Éco IGA, offre des conférences gratuites pour vous outiller dans votre lutte contre le gaspillage alimentaire, grâce à des conseils simples et pratiques, partout au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Info : jourdelaterre.org/avosfrigos.

Restauration du bâtiment au 31 rue Principale

Mais qu'est-ce que ce vieux bâtiment? Et pourquoi le restaurer?

Est-ce la vieille église anglicane? Est-ce le vieil hôtel de ville? Est-ce une vieille école? Hé bien... Oui pour toutes ces questions!

Pour en savoir plus, consultez l'article à la page 3 du bulletin, ainsi que les prochaines publications.



ORDRE duJOUR de L'ASSEMBLÉE

Séance régulière du lundi, 10 août 2020, tenue au Centre communautaire,
130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton à 19 h 30
Présences : 7 Absence : 0

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Adoption de l'ouverture de la séance ordinaire du 10 août 2020
- 1.2 Modification (s) à l'ordre du jour / Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2020

2. Administration / Ressources humaines / Juridique / Cour municipale

- 2.1 Dépôt de l'état des revenus et dépenses de juillet 2020 et dépôt du rapport mensuel de délégation 538-2015
- 2.2 Approbation des comptes à payer
- 2.3 Avis de motion projet de règlement 609-2020 – visant à amender le règlement 593-2019 pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2020
- 2.4 Autorisation d'achat d'un terrain appartenant au Centre de Services Scolaire du Val-des-Cerfs (CSSVDC) – lot 6 363 872
- 2.5 Autorisation de mandat à Me Nancy Brodeur, notaire de la firme Gravel Brodeur Gaudet Leblanc-Lamothe concernant les services professionnels liés à l'achat d'un (1) terrain, soit le lot 6 363 872 du Centre de Services Scolaire du Val des-Cerfs (CSSVDC)
- 2.6 Nomination du représentant autorisé des Services électroniques du Gouvernement du Québec (clicSÉCUR)
- 2.7 Autorisation de signature des chèques, accès aux comptes et encaissement des effets pour le directeur général adjoint
- 2.8 Adjudication du contrat SCM-2020-32 – Achat d'un photocopieur pour le 136, rue Principale

3. Sécurité publique / Police – Incendie – Premiers répondant

- 3.1 Modification de la résolution 2020-07-206 - Autorisation d'achat de 7 plans particuliers d'intervention (PPI)

4. Travaux publics / Chemins-routes / Bâtiments-terrains

- 4.1 Autorisation d'achat de caméras de surveillance pour installer à l'extérieur des bâtiments municipaux
- 4.2 Sintra Inc – Autorisation de paiement – Décompte progressif numéro 2 – travaux de pavage – 1^{er} Rang Est – SCM-2017-08

5. Urbanisme / Environnement / Hygiène du milieu

- 5.1 Rapport des permis émis durant le mois de juillet 2020
- 5.2 Dépôt du procès-verbal de la consultation publique et écrite, tenue du 19 juillet au 3 août 2020, concernant le projet de règlement 607-2020, amendant le règlement de zonage n°560-2017 de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton
- 5.3 Adoption et dispense de lecture du règlement 607-2020 – amendant le règlement de zonage 560-2017 visant à autoriser l'usage résidentiel de la classe H1 (habitation unifamiliale isolée) dans la zone RE-9.1 et d'autoriser le remplacement d'un usage dérogatoire par un usage dérogatoire de remplacement dans le périmètre urbain
- 5.4 Demande de dérogation mineure no. DPDRL200114 / Lot no. 3 556 133
- 5.5 Demande de dérogation mineure no. DPDRL200115 / Lots no. 3 557 176 et 6 301 657
- 5.6 Demande de dérogation mineure no. DPDRL200116 / Lot no. 6 363 87

6. Service communautaire / Culturel / Loisirs / Communication

- 6.1 Adoption de la mise à jour de la politique des activités de loisirs et d'événements
- 6.2 Engagement financier auprès des Loisirs Ste-Cécile Inc. pour soutenir la demande de financement Fonds régions et ruralité (FRR) de la Montérégie – Volet 1

7. Période de questions

8. Levée de la séance

M. Yves Tanguay

Directeur général et secrétaire-trésorier

Sainte-Cécile-de-Milton

PROJET DOMICILIAIRE ◦ 8 TERRAINS à VENDRE

450.378.1942 Direction@Miltonqc.ca

Restauration du bâtiment au 31 rue Principale

Mais qu'est-ce que ce vieux bâtiment?

La vieille église anglicane, le vieil hôtel de ville, et la vieille école.
Toutes ces affirmations sont bonnes!

Église anglicane

Plusieurs se souviendront qu'il y a eu longtemps quelques pierres tombales aux noms anglais auprès du bâtiment (est), ce qui a fait dire à plusieurs que le bâtiment était une ancienne église protestante. En fait, il y a eu 2 églises anglicanes (plus précisément) sur ce terrain. Les premiers habitants du Canton de Milton sont des anglophones et ils arrivent dès 1820, dans la portion Nord et près de la rivière Noire. Puis, avec l'ouverture des premiers chemins, on retrouve un noyau de bâtiments et des colons s'installent aux croisements de l'actuelle Route 137 et du 3e Rang. L'emplacement est alors appelé « Milton Corner ». En 1843, **Georges Slack**, révérend à Granby, achète le quart Sud du lot 13 du 3e Rang de Milton, une terre d'une superficie de 50 acres, située à l'angle Nord-Ouest de l'intersection des chemins de montée et du troisième rang (aujourd'hui coin 137, jusqu'au Maître Glacier et Garage Ti-Wi jusqu'à environ la rue Des Chênes). Il cèdera une partie de ce lot à l'érection de la première église en bois qui se nommera St. Mark's the Evangelist en 1845. Le révérend Slack sera aussi le premier pasteur résident de Milton et s'établira à Milton en 1850, jusqu'en 1864 avec sa famille. (Le révérend Slack est un personnage que nous vous ferons découvrir dans un prochain bulletin.). À ce moment, la communauté anglicane de Milton compte environ 60 individus. L'église peut accueillir 150 fidèles. Le petit cimetière sera ouvert en 1851.

En 1855, le révérend fait construire une deuxième église en brique qui sera plus solide. Elle aurait été construite à côté de la première église, près du cimetière. Nous avons très peu d'éléments descriptifs de cette église et aucune photo. Les documents les plus précis datent de 1926-1927 lorsque la municipalité achète le terrain.

La fermeture de la paroisse anglicane St. Mark's

La communauté anglicane s'est dispersée peu à peu. Les services religieux ont cessé à Milton et **l'église est démolie en 1926**. Le terrain est vendu à la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton en 1927. Il est précisé lors de cette vente, que le profit de la vente du terrain, des briques, de la charpente et des meubles seront conservés par le diocèse anglican de Montréal et doivent servir à l'entretien du terrain du cimetière dont le diocèse conserve la propriété. Il est aussi précisé que le site vendu comprend un petit cabanon, **la fondation de l'ancienne église**, ainsi que du bois de charpente laissé sur place.

École catholique anglaise, salle du conseil

Dès le début des années 1860, jusqu'en 1927, les rencontres de conseils se font dans une école catholique anglaise (qui accueille des Irlandais) située sur le chemin public (Route 137, voisine de l'actuelle cantine Bouche-trou). En 1872, la municipalité s'est portée acquéreur de cette petite parcelle de terrain et du bâtiment et en a conservé l'usage, sur place, durant plus de 50 ans. La date de construction du bâtiment n'est pas connue, mais peut minimalement être située au début des années 1860.

Déménagement

Lors de l'achat du terrain de l'église anglicane en 1927, la municipalité souhaite y ériger un bâtiment destiné à servir exclusivement aux activités de l'administration municipale. Suite à plusieurs discussions, **le conseil décide en 1927 de déménager le bâtiment (école anglaise) sur les fondations de l'église anglicane.**

Hôtel de ville

À la session du 11 juin 1927, il est précisé que le conseil fera faire les travaux de réparation à la Salle du Conseil : Une fondation en pierre et ciment, une couverture en métal, une allonge de 15 pieds suivant le même plan de la maison, de poser du clapboard (bardeau) et papier. On construit aussi une remise à l'arrière qui servira à l'entreposage des équipements et matériaux utiles à la municipalité et à l'entretien des routes. (Ce bâtiment n'existe plus). L'hôtel de ville est demeuré à cet endroit jusque dans les années 1970 (lors de la construction du Centre communautaire). Par la suite, le bâtiment au 31, rue Principale a été délaissé, voire abandonné. Au cours de la même période, l'ancien cimetière anglican, qui demeure toujours la propriété du Diocèse anglican de Montréal, est progressivement abandonné et ses monuments ont été déménagés au cimetière protestant du 3e Rang Ouest.

Restauration du bâtiment

Suite à une étude archéologique du terrain, au potentiel historique et patrimonial du bâtiment et du lieu, le conseil actuel a demandé que le bâtiment soit cité au répertoire du patrimoine culturel du Québec et qu'il soit restauré. La première étape, à l'automne 2020, est de lui refaire une beauté d'antan. Par la suite, on y retrouvera un centre d'interprétation, d'exposition, un petit jardin et un parc. À suivre...

Source : St. Mark's the Evangelist—Sites des anciennes églises anglicanes de Ste-Cécile-de-Milton.
Étude du potentiel archéologique Arkéos, février 2020



Célébrations 175e Ste-Cécile-de-Milton

Nous sommes à la recherche de photos du bâtiment et du cimetière au 31, rue Principale.

Les plus vieilles photos que nous possédons de cet endroit datent des années 1970. Nous serions donc bien heureux de retrouver des photos anciennes.

Nous savons que cet hôtel de ville a aussi servi de lieu de rencontre, de danse et pour la présentation de pièces de théâtre. Nous n'avons aucune photo aussi du bâtiment à l'arrière (grand cabanon). Si vous en possédez, nous pourrions les numériser et les utiliser pour une exposition lors des célébrations du 175e.

Contactez Isabelle Martin à : viemunicipal@miltonqc.ca ou 450-378-1942 poste 126



Boîtes à fleurs de la municipalité



Vous avez certainement vu des tomates et autres légumes dans les différents bacs à fleurs de la municipalité. Ces légumes sont pour toute la population. Alors si en prenant votre marche, vous voyez une tomate rouge... elle est pour vous!

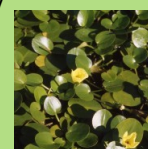
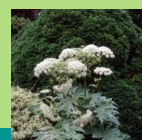


Les plantes à NE PLUS UTILISER!

Après délibération, le Comité de travail sur le projet **Je te remplace** a décidé de déclarer les plantes suivantes comme envahissantes et donc de recommander vivement ne plus les multiplier, vendre et utiliser dans les jardins et les aménagements paysagers.

Châtaigne d'eau, Julienne des dames, Berce du Caucase, Renouée du Japon et Hydrocharide grenouillette.

<http://plantesenvahissantes.org/plantes-a-ne-plus-utiliser/>

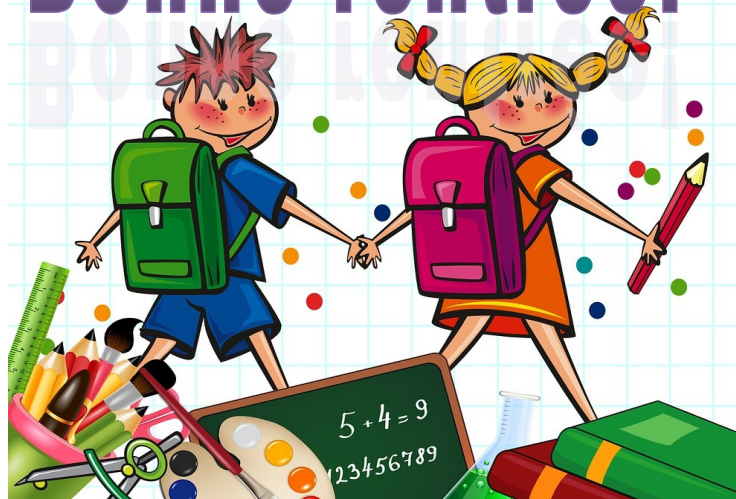


SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Les vacances sont presque terminées pour chacun de nous et le retour à la routine « mode COVID-19 » est à nos portes!

La municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton tient à vous sensibiliser à la sécurité routière aux abords de l'école. À cette fin, des systèmes de protection ont été mis en place tels que la présence d'une brigadière et des balises au centre de la rue. Ces initiatives visent à améliorer la sécurité routière afin de favoriser l'augmentation du nombre d'enfants qui se rendent à l'école par leurs propres moyens. Bien qu'elles soient en place, il n'en reste pas moins que **l'aménagement le plus sûr pour nos enfants... est votre comportement!**

Bonne rentrée!



Ralentissez et préparez-vous à arrêter:

- Lorsque les quatre feux jaunes d'un autobus scolaire circulant devant vous sont activés. L'activation des quatre feux jaunes indique que l'autobus est sur le point de s'arrêter pour faire monter ou descendre des écoliers ou pour faire son arrêt obligatoire à un passage à niveau.
- En présence d'un panneau de signal avancé d'arrêt d'autobus d'écoliers. Cette signalisation vous avertit de la présence possible d'un autobus immobilisé pour faire monter ou descendre des écoliers.
- Immobilisez complètement votre véhicule à plus de cinq mètres de tout autobus scolaire dont les feux rouges intermittents sont activés et dont le panneau d'arrêt latéral est déployé. Cette règle s'applique bien sûr lorsque vous suivez ou croisez l'autobus.
- Respectez la signalisation et redoublez de prudence lorsque vous entrez dans une zone scolaire. Ces zones sont facilement identifiables grâce à la signalisation installée aux limites de chacune d'elles. Lorsque vous y entrez, respectez les limites de vitesse et soyez attentif! Les enfants peuvent agir de manière imprévue; il est donc important de porter attention aux passages pour écoliers, mais aussi à tout enfant circulant dans le secteur.

PROGRAMMATION AUTOMNE 2020 LOISIRS ET ACTIVITÉS



La programmation est arrivée !

**Inscription en tout temps au bureau municipal
du 17 août au 3 septembre 2020**

Le service des Loisirs est fier de vous présenter la programmation d'activités pour l'automne 2020. Plusieurs belles activités vous sont proposées autant pour les petits que pour les grands. Il faudra tout de même bien respecter les consignes de la Santé Publique.

Dès la réception de votre cahier d'activités, vous pouvez vous inscrire en tout temps sur les heures normales d'ouverture du bureau municipal et par la poste. Il est possible de laisser votre inscription et paiement dans la boîte aux lettres grise à l'avant du bureau municipal. Il est aussi possible de venir vous inscrire, en personne lors de la soirée d'inscription, le 2 septembre prochain au Centre communautaire de 16h30 à 19h00.

Il est important de vous **inscrire avant le 3 septembre** pour assurer le démarrage des cours ou des ateliers et cela **même si l'activité est offerte gratuitement.**

MOI, JE M' INSCRIS CHEZ-NOUS AVANT TOUT!

*** Paiement en argent comptant ou par chèque seulement***

On continue de se protéger !



Toussez dans
votre coude



Lavez
vos mains



Gardez vos
distances



Couvrez
votre visage
(si moins de 2 mètres)



Limitez vos
déplacements

Québec.ca/coronavirus

1-877-644-4545

TOAST & CAFÉ

GRATUIT !

15 SEPTEMBRE 2020

Au Centre communautaire

De 8h30 à 10h00

**Rencontres conviviales
pour aînés (50 ans et plus)**



Bienvenue à tous!



BIBLIOTHÈQUE PLEIN AIR

PARC RACINE

La bibliothèque ouvre ses portes
tous les jours de 8h00 à 19h00

GRATUIT ! Il est important de bien
respecter les règles :

- * **Se désinfecter les mains en entrant dans la bibliothèque;**
- * **Avoir son masque;**
- * **Éviter de toucher à tous les livres;**
- * **Remettre les livres empruntés dans la boîte de retour pour la décontamination.**



**Merci à vous tous pour votre
collaboration et bonne lecture!**

Pour tous dons de livres

svp les déposer au bureau municipal lors des heures
d'ouverture ou contactez Isabelle Martin
par courriel : vicommunautaire@miltonqc.ca ou
par téléphone 450-378-1942.

LE BRÛLAGE DE FEUILLES MORTES, C'EST **NON!**

Le brûlage de feuilles mortes et d'autres résidus peut causer des incendies. De plus, les feuilles mortes produisent beaucoup de fumée ce qui peut être nuisible pour le voisinage. Il est donc interdit par règlement d'en faire le brûlage même si ce dernier est effectué dans un foyer conforme. Afin d'éviter des situations fâcheuses, nous vous recommandons d'opter pour des solutions écologiques et sécuritaires. Il y aura une collecte de feuilles et de résidus de jardin les 21 octobre et 4 novembre prochains.

VOICI LES SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES ET SÉCURITAIRES PROPOSÉES PAR LA SOPFEU

ENRICHIR LE COMPOST

- Amasser les feuilles avant qu'elles ne soient trop humides et parsemées de taches noires;
- Déchiqueter les végétaux afin qu'ils se décomposent rapidement;
- Placer le surplus dans des sacs pour ensuite le remiser et l'utiliser plus tard dans l'année.

PRÉPARER DE L'ENGRAIS POUR LA PELOUSE

- Tondre les feuilles pour les déchiqueter;
- Épandre les résidus sur le terrain de façon à ce qu'ils se dissimulent dans la pelouse.

PROTÉGER LES VÉGÉTAUX DE L'HIVER

- Ramasser les feuilles mortes rapidement pour éviter qu'elles pourrissent;
- Disposer des amas autour des plantes de façon à ce que l'air puisse circuler facilement;
- Utiliser un filet de nylon pour les endroits plus venteux afin de maintenir les feuilles mortes.

UTILISER LA COLLECTE DE RÉSIDUS VERTS

- Privilégier cette option si les autres ne sont pas possibles;
- Vérifier comment disposer de vos feuilles mortes pour faciliter la cueillette (poubelles, contenants rigides réutilisables, sacs biodégradables, etc.).



**Prévention des Incendies Roxton Pond
et Sainte-Cécile-de-Milton**

prevention@roxtonpond.ca

téléphone: 450 372-6875



NOUVEAU! Conteneurs de récupération du verre aux écocentres

Dès le 3 août 2020, le verre sera récupéré aux écocentres à Granby et Waterloo.

Dans les nouveaux conteneurs, vous pourrez déposer les matières suivantes :

- Les bouteilles en verre (de vin, de spiritueux et tout autre breuvage, peu importe la couleur du verre);
- Les contenants alimentaires en verre (pots Masson, pots de confiture, pots de cornichons, etc.).

Les contenants doivent être rincés, mais il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes. Toutefois, les couvercles en métal doivent être retirés et placés dans le bac de matières recyclables. Par ailleurs, les contenants de verre restent acceptés à la collecte des matières recyclables.

Les autres matières en verre ne sont pas acceptées dans les conteneurs de récupération du verre :

- ◆ Ampoules et néons;
- ◆ Fenêtres;
- ◆ Lunettes;
- ◆ Miroirs;
- ◆ Pots en céramique;
- ◆ Pyrex;
- ◆ Vaisselles et verres;
- ◆ Vitres.



Ces matières ne sont pas acceptées non plus dans la collecte des matières recyclables. Elles doivent être apportées aux écocentres, séparées des contenants en verre.

Information : GENEDEJETER.COM et 450 378-9976, poste 2231



55 Haltes gourmandes, 4 façons de faire ses emplettes!

Le réseau des Haltes gourmandes en Haute-Yamaska compte maintenant 55 membres. Pour les découvrir, rendez-vous sur le site Web Haltesgourmandes.ca ou la **page Facebook Haltes gourmandes en Haute-Yamaska**. Et rappelez-vous, il y a 4 façons de faire le plein de produits locaux :

Chez les producteurs, Au Marché public de Granby et région, En livraison à domicile, En commandant en ligne.

Alors que nous sommes à quelques semaines, déjà, de la saison des récoltes, c'est le moment idéal pour découvrir les artisans de la Haute-Yamaska.

Information : Haltesgourmandes.ca

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Votre MRC procédera à la vidange des fosses septiques entre septembre et octobre.

Comme à l'habitude, vous recevrez un avis environ deux semaines avant la période prévue de votre vidange. **Assurez-vous que durant toute la période de vidange indiquée, votre fosse septique est accessible** au préposé et au camionneur, et que les **couvercles de la fosse sont déterrés et dégagés**.

Pour savoir si votre propriété est vidangée durant les années paires ou impaires, consultez la carte sur le site Web de la MRC au www.haute-yamaska.ca ou téléphonez au 450 378-9976, poste 2216.

Soyez aux aguets! Les tiques sont là!

La maladie de Lyme est causée par la piqûre d'une tique (insecte) infectée par une bactérie. Elle se manifeste généralement par une rougeur qui apparaît à l'endroit de la piqûre. Comme la tique est de plus en plus présente au Québec, il est important de prendre les [mesures de précaution nécessaires](#).






De mai à octobre, lors d'activités en plein air :

- Utilisez un chasse-moustiques contenant du DEET ou de l'icaridine;
- Portez des vêtements longs et clairs;
- Évitez de frôler la végétation;
- Au retour de l'activité, prenez une douche et examinez votre corps.



Pour plus d'informations sur la maladie de Lyme, consultez le [Portail santé mieux-être](#).

SEPTEMBRE 2020

2		Collecte des matières recyclables et organiques
2	16h30 19h00	Soirée inscription programmation automne 2020
3		Date limite inscription programmation automne
3	10h00	Aînés Actifs—Parc des Générations
7		Fête du travail-bureau fermé
9		Collecte d'ordures ménagères et organiques
10	18h30	Cours danse Country Pop—Parc des Générations
14	19h30	Séance du Conseil municipal—Centre communautaire
15	8h30	Toast & Café—Centre communautaire
16		Collecte des matières recyclables et organiques
17	18h30	Cours danse Country Pop—Parc des Générations
23		Collecte d'ordures ménagères et organiques
24	10h00	Aînés Actifs—Centre communautaire
24	18h30	Cours danse Country Pop—Parc des Générations
28		Début des cours programmation automne
30		Collecte des matières recyclables et organiques

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE VIRTUELLE

**Mardi 8
septembre
2020 à 20 h**

En direct ou en
réécoute sur notre
site internet :
www.desjardinsghy.com

 **Desjardins**
Caisse de Granby—Haute-Yamaska



RAPPEL COURS AÎNÉS ACTIFS GRATUIT!

Judi jusqu'au 3 septembre—10h00—Parc des générations

RAPPEL COURS DANSE COUNTRY POP



Lundis jusqu'au 31 août
Jeudis du 10 au 24 septembre



18h30—Patinoire—10\$ payable sur place

Bienvenue dans l'équipe municipale!

M. Pierre-Richard Côté au poste de
directeur général adjoint et à la comptabilité.

Pour le rejoindre : comptabilite@miltonqc.ca ou
450-378-1942 poste 123.

Nous souhaitons aussi une **belle retraite à Mme Ginette Daigle** qui a occupé ce même poste durant la dernière année.

Maire Paul Sarrazin	Conseillers et conseillères	
450-378-1942 450 777-6717 maire@miltonqc.ca	Claude Lussier 450 405-3171 Sylvain Goyette 450 777-1346 Sylvain Roy 450 378-6909	Jacqueline L. Meunier 450 378-6809 Johanna Fehlmann 450 777-5629 Ginette Prieur 450 372-6517
Directeur général	Yves Tanguay direction@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 122
Comptabilité, Directeur général adjoint	Pierre-Richard Côté comptabilite@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 123
Loisirs, vie communautaire, communications	Isabelle Martin viemunautaire@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 126
Urbanisme	Sofiane Fiala urbanisme@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 132
Travaux publics	Luc Ménard travauxpublics@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 133
Soutien direction	France Tremblay soutienmun@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 127
Réception	Karine Lussier mun@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 121

FÊTE DU TRAVAIL—lundi 7 septembre 2020 Bureau municipal fermé



Sainte-Cécile-de-Milton

Séance publique
lundi 14 septembre 2020
19h30

Centre communautaire
(130, rue Principale)